

Formulaire d'analyse de risque de laboratoire (chimique et biologique)

No ACP/CH:	Secteur/Local :		
		Date	
Responsable de la demande :	Paraphe :	Date :	
Tel que requis par l'Agence de la santé publique du Canada, le SIMDUT et nos accréditations ISO, le LSPQ exige que chacun des secteurs procède à une évaluation du risque local (ELR) pour déterminer le niveau de confinement physique requis et les procédures opérationnelles adéquates afin de réduire les risques associés à la manipulation de microorganismes pathogènes ou de produits chimiques dangereux. Une ELR doit obligatoirement être effectuée avant approbation de toute demande de changement et annexée à celle-ci.			
Cochez les risques qui s'appliquent	anar	Total Andrews	
☐ Risques biologiques (remplir section 1 ci-dessous)			
☐ Risques chimiques (remplir section 2 ci-dessous)			
☐ Risques biologiques et chimiques (remplir sections 1 et 2)			
☐ Aucun risque biologique ou chimique (joindre le formulaire avec la demande RE-GQ-015)			
Section 1 : Évaluation du risque biologique			
Microorganisme/Agent pathogène :			
2. Nouvel agent pathogène au LSPQ :			
3. Fiche signalétique de l'ASPC disponible (si oui, joindre une copie) :			
(voir: http://www.phac-aspc.gc.ca/lab-bio/res/psds-ftss/index-fra.php)			
4. Groupe de risque connu ou présumé : GR1	☐ GR2 ☐ GR3	☐ GR4	☐ ABCSE
5. La manipulation présentera-t-elle un risque d'éclaboussure	es? 🗌 Oui 🔲 No	on	
6. La manipulation génèrera-t-elle des aérosols ou des concentrations élevées de pathogène?			
(ex. : centrifugation, culture cellulaire, volume > 1 L, utilisation d'un vortex ou sonicateur, etc.)			
7. Indiquez les procédures opérationnelles qui seront requises (remplir les informations ci-dessous et joindre une ébauche préliminaire s'il y a une procédure en cours de rédaction).			
a) Niveau de confinement requis : NC1 (aucun)	□ NC2 □] NC3	
b) Procédures opérationnelles de : NC1	□ NC2 □	NC3	
c) Enceinte de sécurité biologique : ESB Classe I	☐ ESB Classe II (typ	e A1/A2; recirculation	on)
	☐ ESB Classe II (typ	e B1/B2; évacuation	n extérieure)
d) Équipement de protection personnelle (EPP)			
Protection des mains :	e, etc.):		
Protection des yeux : ☐ Lunettes de sécurité ☐ Lunettes étanches ☐ Visière de protection			
Protection respiratoire :	☐ N95		
Vêtements de travail : Sarrau Jaquett	te		

Biosécurité
Numéro d'approbation : Erreur ! Nom de propriété de document inconnu.

FO-BS-003 Version 02 Signature du responsable NC3 / ABSCE (si requis) : Date :